

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada: \$1.00. — Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).

Doivent être payés d'avance.

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adre-
sés à La SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

La SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue
Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

Imp. par L'ACTION SOCIALE LIMITÉE 103, rue Sainte-Anne, Québec.

VIN SAINT-NAZAIRE

Archevêché de Québec, 1er août 1905

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N., ARCH. D. QUÉBEC.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »

Depuis la mort de Mgr Laflamme, M. l'abbé Ph. J. Fillion a été chargé de surveiller la fabrication de nos vins liturgiques, et cela à la demande expresse de Monseigneur l'Archevêque de Québec.

A. TOUSSAINT & CIE

LE FEU

DANS LES MAISONS D'EDUCATION

est un danger constant si l'intérieur
n'est pas recouvert de matériaux
incombustibles.

"LINABESTOS"

est la seule planche murale

ENTIEREMENT A L'ÉPREUVE DU FEU

Les autres contiennent soit des fibres de bois, soit de la pâte à papier, lattes, refente de bois, asphalte, colle grasse, ou autre substance dangereuse; LINABESTOS est entièrement fait d'amiante et de ciment Portland.

LINABESTOS est donc à l'épreuve du feu : il ne craque pas, ne gauchit pas, ne "travaille" pas. Aucune vermine ne peut y trouver refuge.

COÛTE PEU

Demandez notre livret « D » et échantillons.

**LA CIE DES PRODUITS
D'AMIANTE ET DE CIMENT.
78, rue St.-Pierre, - QUEBEC.**

Succursales: Halifax, N. E., St-Jean, N. B.,
Sydney, C. B.

F. P. GAUVIN

FABRICANT

d'ameublements d'églises

IMPORTATEUR D'ARTICLES RELIGIEUX

324, rue St-Jean, - QUEBEC

A LOUER

CIERGES ET VINS DE MESSE

MAISON J.-B. LASNIER PÈRE

FABRICANT DE CIERGES, BOUCIES, CHANDELLES

IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU
RUE ST-GEORGES, LÉVIS.

TÉLÉPHONES
Bell 91
National 169

STATUES

**PRIX
BAS**

Nous avons toujours un assortiment étendu de statues religieuses.

Nous nous occupons aussi et spécialement de

DÉCORATION D'ÉGLISES.

ALYRE PREVOST, SCULPTEUR 26, St-Stanislas, Québec.

Casier 12

Téléphone 929

— ENTREPOT DE —

VINS DE MESSE

FOURNISSEUR DU CLERGÉ

J. BAILLARGEON

Bureau :

64, rue St-Pierre,
QUEBEC.



L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SECRETARIAT GÉNÉRAL DES ŒUVRES

101, rue Sainte-Anne, 101

QUÉBEC.

CASE POSTALE, 126.

TÉLÉPHONE BELL, 3105.

LIVRES, BROCHURES, TRACTS, ETC., A LA DISPOSITION DE TOUS LES MILITANTS DE L'ACTION CATHOLIQUE.

Premier Congrès de Tempérance du diocèse de Québec, 1910;—Compte rendu. Un fort volume de 800 pages, grand in-octavo, prix 50 sous; franco par la poste, 75 sous. Relié, percaline, \$1.00 l'unité, \$1.25 par la poste

Directoire pour la lutte contre les débits de boisson.—Prohibition—Manuel pratique des antialcoolistes. Brochure de 32 pages, grand in-octavo, avec couverture. L'unité, 25 sous.

Le Guide des Comités paroissiaux : Manuel pour aider à la fondation et au fonctionnement des succursales paroissiales de l'Action Sociale Catholique : Éditions de l'Action Sociale Catholique : 10 sous l'unité ; \$1.00 la douzaine ; \$6.50 le cent.

ABONNEMENTS

L'Action Sociale. — Le grand organe canadien-français de défense religieuse. Édition quotidienne : 12 mois, \$3.00 ; 8 mois, \$2.00 ; 4 mois, \$1.00.

Édition hebdomadaire : 1 an, \$1.00.

Le Croisé. — Revue mensuelle d'étude et d'action sociales catholiques, organe de la Croix Noire. Prix : 1 an, 50 sous.

La Semaine Religieuse de Québec et Bulletin des œuvres de l'Action Sociale Catholique : Revue hebdomadaire de doctrine catholique et d'informations religieuses. Prix : 1 an, \$1.00. Pour la ville de Québec, les États-Unis et l'Union postale, \$1.50. — Payable d'avance.

**GARAND & THIBAUT, DOREURS,
ARGENTEURS
et NICKLEURS**

308 $\frac{1}{2}$, rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage

— Vieilles argenteries remises à neuf.— Couchettes en cuivre
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Une Spécialité : **OUVRAGE GARANTI.** Une visite est sollicitée.

HARMONIUMS - ORGUES

A CLAVIER TRANSPOSITEUR

PRATTE



POUR
ÉGLISES,
CHAPELLES,
MAITRISES.



INDISPENSABLE
PARTOUT
OU L'ON
CHANTE



PRIX : de \$75.00 à \$280.00.

~~~~~

Outre le clavier transpositeur (indispensable pour accompagnement), ces instruments, comme richesse du son et solidité de construction, sont infiniment supérieurs aux harmoniums ordinaires du commerce.

FRAIS DE TRANSPORT A NOTRE CHARGE.

~~~~~

Nous adresserons avec plaisir notre catalogue illustré sur demande.

ANTONIO PRATTE

FABRIQUE DE PIANOS PRATTE

2502 et 2504, boulevard St-Laurent, - - MONTRÉAL

Congrès Eucharistique Internatio- nal à Lourdes (France)

LES CONGRESSISTES DU CANADA

sous la direction spirituelle de

Sa Grandeur Monseigneur Paul-Eugène Roy

Evêque Auxiliaire de Québec

partiront le 2 juillet prochain

— PAR LE —

"SS. ALSATIAN" Ce navire est le nouveau palais flottant de la ligne Allan; il est pourvu de 4 hélices et de toutes les améliorations les plus modernes.

La députation du Canada, qui se rendra au Congrès de Lourdes et ensuite à Rome, comptera plusieurs évêques, un nombreux clergé et quelques centaines de laïques, dames et messieurs.

Pour Lourdes, toutes dépenses comprises, avec excursions à Londres, Paris, Versailles et séjour à Lourdes pendant le Congrès

2e classe \$282.00—1ère classe \$322.00

Pour Rome et retour par la Suisse

2e classe \$402.00.—1ère classe bateau, (2e chemin de fer) \$472.00

Le programme comprendra la visite des principales villes de France, de Suisse et d'Italie avec un séjour d'une semaine à Rome.

Les Congressistes auront la faculté de prolonger à leur gré le séjour en Europe.

Il est absolument important de s'inscrire immédiatement pour retenir les chambres à l'Hotel à Lourdes et sur le steamer.

Pour le programme officiel s'adresser à

HONE & RIVET

les organisateurs

31 rue Buade, Québec, ou 9 Boulevard Saint-Laurent, Montréal

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SOMMAIRE

Calendrier de la semaine, 497. — Les Quarante-Heures, 497.

Partie non officielle : CAUSERIE DE LA SEMAINE : Notre foi, 498. — LITURGIE : Mon Seigneur et mon Dieu, 500. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE : 502. — Mort du Dr M.-J. Ahern, 503. — REVUE DU MONDE CATHOLIQUE : Rome, 504 ; France, 505 ; Belgique, 506. — VARIÉTÉS : Hommage à un savant, 507. — LES LIVRES : 507.

Bulletin social : Au Cercle d'Études Sociales, 509 ; La question sociale, 510 ; L'alcoolisme empoisonne lentement mais sûrement, 511 ; Conseils d'un professeur, 512 ; La folie et l'alcoolisme, 512.

CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 26 avril. — II ap. Pâques. Du dim.
Lundi, 27. — N.-D. DU BON CONSEIL, *dbl. maj.*
Mardi, 28. — S. PAUL DE LA CROIX, confesseur.
Mercredi, 29. — S. PIERRE, martyr.
Judi, 30. — STE CATHERINE DE SIENNE, vierge.
Vendredi, 1 mai. — SS. PHILIPPE et JACQUES, apôtres, *dbl. 2e cl.*
Samedi, 2. — S. ATHANASE, év., conf. et docteur.
Dimanche, 3 — III ap. Pâques SOL. DE S. JOSEPH, PATRON DE L'ÉGLISE UNIVERSELLE, *dbl. 1e cl. avec oct.*

QUARANTE-HEURES

26 avril, Beauport. — 23, Basse-Ville. — 30, Honfleur. — 1 mai, S.-Grégoire de Montmorency. — 3, Hospice St-Joseph de la Délivrance.

PARTIE NON OFFICIELLE

CAUSERIE DE LA SEMAINE

NOTRE FOI

La Résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ est un des fondements principaux de notre foi. Dans la liturgie sacré du commencement du temps pascal, l'Église s'applique à nous faire connaître la solidité et l'absolue nécessité d'une foi entière, d'une foi bien surnaturelle.

Par ailleurs, les jours où nous vivons voient la foi diminuée et attaquée de bien des façons. C'est contre la foi que s'insurgent la libre-pensée, le rationalisme, le modernisme et toutes les erreurs si activement répandues par les sectes ennemies. C'est aussi contre la foi, en définitive, contre ses enseignements et ses vues, que se révolte la licence effrénée des mœurs païennes partout renaissantes. C'est la foi, plus encore que l'honnêteté des mœurs, que veulent atteindre ceux qui travaillent systématiquement à corrompre la pureté de la femme et surtout de la jeune fille.

Il importe donc et il est même urgent de veiller sur le trésor individuel et national de notre foi, il importe de le défendre. Il faut savoir quels dangers nous menacent et quelles forces de résistances nous pouvons leur opposer.

Aux regards inquiets de plusieurs observateurs sérieux, il paraît bien que la foi de nos populations instruites, de nos classes dirigeantes laïques, soit plutôt en baisse.

Les habitudes de bien-être matériel et de luxe désordonné n'ont pas seulement tari les sources de la charité, dont les œuvres entretiennent si puissamment la foi, elles ont absorbé les préoccupations et les réflexions dont la foi a besoin pour vivre, qui en sont comme la respiration, et dont elle se trouve privée, trop habituellement, de nos jours.

Parce qu'on ne vit pas de la foi, la foi elle-même cesse de vivre.

Il faut aussi remarquer l'influence dangereuse de la vie de société.

L'habitude de faire abstraction des vérités de la foi dans les relations mondaines ou de société avec ceux qui n'ont pas notre foi, le soin que plusieurs prennent à effacer toute différence entre leur vie extérieure et la vie extérieure des protestants et des indifférents, les fausses doctrines tendant à reléguer la religion dans le seul domaine de la conscience individuelle répandues depuis longtemps parmi nous, ont d'abord paralysé la foi et l'ont desséchée chez un bon nombre.

Il n'est pas jusqu'à l'orgueil que fait naître le progrès de notre civilisation plus matérielle que spirituelle, qui ne contribue à diminuer la foi à laquelle tout orgueil est foncièrement opposé.

Parce qu'il est puissant pour dompter un peu la matière, l'homme contemporain veut tout juger et tout dominer. Ceux même qui veulent garder la foi, veulent, pour un grand nombre, la contrôler, en tout, par leur raison. Un rationalisme plus ou moins conscient prend sur lui de distinguer entre les vérités enseignées par la religion, dont il délimite soigneusement et étroitement le domaine, de sa propre autorité.

« Tel est de nos jours le chrétien entaché de rationalisme », dit excellemment Dom Guéranger dans son inestimable *Année liturgique*. « Il croit, mais c'est parce que sa raison lui fait comme une nécessité de croire ; c'est de l'esprit et non du cœur qu'il croit. Sa foi est une conclusion scientifique, et non une aspiration vers Dieu et la vérité surnaturelle. Aussi cette foi, comme elle est froide et impuissante ! comme elle craint de s'avancer, en croyant trop ! A la voir se contenter si aisément de vérités diminuées (Ps. XI), pesées dans la balance de la raison, au lieu de voler à pleines ailes comme la foi des saints, on dirait qu'elle est honteuse d'elle-même. Elle parle bas, elle craint de se compromettre ; quand elle se montre, c'est sous le couvert d'idées humaines qui lui servent de passeport. Ce n'est pas elle qui s'exposera à un affront pour des miracles qu'elle juge inutiles, et qu'elle n'eût jamais conseillé à Dieu d'opérer. Dans le passé comme dans le présent, le merveilleux l'effraie ; n'a-t-elle pas eu

déjà assez d'effort à faire pour admettre celui dont l'acceptation lui est strictement nécessaire? La vie des saints, leurs vertus héroïques, leurs sacrifices sublimes, tout cela l'inquiète. L'action du christianisme dans la société, dans la législation, lui semble léser les droits de ceux qui ne croient pas; elle entend réserver la liberté de l'erreur et la liberté du mal; et elle ne s'aperçoit même pas que la marche du monde est entravée depuis que Jésus-Christ n'est plus Roi sur la terre ».

Après avoir examiné ce portrait tracé d'une main ferme et qui marque vigoureusement le trait, ceux qui ont observé la mentalité de nos classes dirigeantes, constateront comme nous probablement, se rappelant telle conversation, tel discours, tel incident, que la foi est diminuée chez un trop grand nombre des nôtres.

C'est un grand malheur pour les âmes qui ont subi cette diminution de la vérité et de la sagesse surnaturelles. C'est un grand malheur pour notre race et pour notre nation.

N'oublions pas que notre foi, profonde, inébranlable, active a été et demeure toujours l'élément le plus sûr de notre conservation, de notre fierté, de notre vie immortelle comme race élue et privilégiée de Dieu.

Pour nous aussi et notre race, il faut bien le savoir, la foi a été la première condition de la victoire que fut et que reste notre survivance.

J.-A. D.

LITURGIE

MON SEIGNEUR ET MON DIEU !

Les fidèles, en général, ont coutume d'aimer le nouveau en fait de dévotions. Et cependant l'invitation que nous a faite le Saint-Père de regarder la sainte hostie à l'élévation et dans l'ostensoir, n'a pas l'air d'avoir été comprise, au moins pour ce qui concerne l'élévation. Est-ce uniquement la difficulté qu'il y a à vaincre la force d'une coutume contraire, générale ici? Ou bien a-t-on peur de manquer de respect à Notre-Seigneur ou de scandaliser ceux qui ne le font pas?

Dans tous les cas, il faut se bien convaincre que dans ce

cas-ci, comme dans tous les changements qu'il opère, le Saint-Père n'apporte pas de nouveautés, mais nous ramène tout simplement à l'esprit de l'Église.

La pensée de l'Église, depuis longtemps déjà, est que les fidèles puissent regarder l'hostie et l'adorer. Le sens propre de la rubrique de la messe c'est que le célébrant montre la sainte hostie aux assistants et que ceux-ci, à genoux, l'adorent en la regardant, *populo reverenter ostendit adorandam*.

C'est pour encourager le peuple à regarder, en l'adorant, la sainte hostie, que l'on a recours aux indulgences en les attachant à une formule qui est un acte de foi en la divinité de Jésus-Christ dans l'Eucharistie : *Dominus meus et Deus meus!* Mon Seigneur et mon Dieu !

En vertu d'une concession de la Sacrée Congrégation des Indulgences, en date du 18 mai 1907 : 1° Une indulgence de sept ans et sept quarantaines est accordée aux fidèles qui diront l'invocation « Mon Seigneur et mon Dieu », en regardant la sainte hostie quand le prêtre l'élève pendant la messe et quand elle est solennellement exposée ; 2° Une indulgence plénière, chaque semaine, moyennant la sainte communion, est accordée à tous ceux qui auront été fidèles à cette pratique chaque jour de la semaine.

Le Pape ne se lasse pas de stimuler notre dévotion au Dieu de l'Eucharistie. Ne nous laissons pas de la relever dans nos âmes et de l'encourager chez les autres, en méditant souvent sur le sens et sur les avantages de cette prière que le Souverain Pontife a indulgenciée si richement.

« Bien comprise, dit S. E. le Cardinal Mercier en s'adressant à ses prêtres, cette prière fera naître peut-être, chez les fidèles qui assistent à la messe, le désir de communier soit réellement soit au moins spirituellement au moment où la communion du prêtre complètera le Saint Sacrifice.—Pour atteindre ce but, préparez les fidèles au rite de l'élévation.—Habituez-les à s'agenouiller dès le moment où les anges annoncent la venue du Très-Saint : *Sanctus, Sanctus, Sanctus*. Il ne convient pas que les fidèles restent plus ou moins nonchalamment assis durant le canon.—Lorsque le prêtre a accompli l'acte liturgique par excellence, la consécration, et que, fidèle à la rubrique, il élève la sainte Hostie de façon à la rendre bien visible à l'assemblée des chrétiens, il ne faut pas que ceux-ci restent courbés vers la terre : l'élévation est faite pour eux.—Les fidèles inclinent donc la tête, tandis que le prêtre tient le genou ployé en terre dans sa première adoration ; puis, ils relèvent la tête et suivent du regard la sainte Hostie, lorsque le consécrateur l'expose à leur adoration : c'est le moment, pour eux, de dire l'invocation de l'apôtre Thomas : *Dominus*

meus et Deus meus, après quoi les fidèles peuvent incliner la tête à nouveau, pendant la seconde genuflexion du consécrateur. ⁽¹⁾— Les mêmes rites se répètent à la consécration et à l'élévation du saint Sang.—Tandis que le peuple s'appliquera à contempler le même Jésus présenté à ses regards, d'abord sous les caractères accidentels du pain, puis sous les caractères accidentels du vin, il aura plus de facilité à se remémorer la séparation réelle du corps et du sang de Notre-Seigneur sur la croix et à saisir l'idée principale du rite sacrificiel de la messe.—Vous aurez à cœur de vous assurer que les fidèles, surtout les enfants, se prêtent avec dignité, sans ostentation, à cette pratique du culte extérieur que vous leur recommanderez.»

CHRONIQUE DIOCÉSAIN

Vêtue et profession. — S. G. Mgr l'Archevêque a présidé, le 14 avril, à l'Hôtel-Dieu de Lévis une imposante cérémonie de vêtue et de profession religieuse.

Ont revêtu le saint habit : Mlles Marie-Blanche Kirouac, dite Mère Marie-Esther ; Marie-Jeanne Lavoie, dite Mère Marguerite-Marie ; Marie-Éliane Marier, dite Mère S. Charles Borromée ; Marie-Anne Breton, dite Mère Sainte-Élisabeth.

La Révérende Mère S. Bernard a prononcé ses vœux perpétuels.

Le sermon a été donné par M. l'abbé Chs Gosselin, du Collège de Lévis.

Ordinations. — M. l'abbé Fernand Belleau, du diocèse de Québec, a été ordonné prêtre par S. G. Mgr l'Archevêque dimanche dernier. Cette ordination a eu lieu à Arthabaska, paroisse natale de M. l'abbé Belleau.

— Le même jour, dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu de Québec, M. l'abbé Placide Gagnon, du diocèse de Québec, était ordonné prêtre par S. G. Mgr P.-E. Roy.

MM. les abbés Victorin Germain, Alexandre Morisset, Henri Laberge et Joseph Maranda, du diocèse de Québec étaient élevés au sous-diaconat.

Mgr l'Auxiliaire a aussi conféré les Ordres Mineurs à M. l'abbé Alph. Daigle, du diocèse de Manchester.

(1) Il n'y a aucune obligation de s'incliner avant ou après l'élévation. Mais la coutume générale ici, au moins dans le diocèse de Québec, est de s'incliner à l'élévation. On doit conserver cette coutume et s'incliner soit avant, soit après l'élévation, ou encore avant et après.

Notes. — M. l'abbé Lionel Lindsay, de l'archevêché, est arrivé samedi dernier d'un voyage de quelques mois en Europe.

— M. l'abbé J.-O. Veilleux est aussi revenu d'Europe lundi, le 20 du courant.

Mgr l'Archevêque est allé, mardi le 21, rendre visite à S. G. Mgr Blais, évêque de Rimouski.

— MM. les abbés J.-E. Mercier et Jules Dubeau ont eu la douleur de perdre leur père ; nous recommandons l'âme de ces chers défunts aux prières de nos lecteurs.

MORT DU DR M.-J. AHERN

Notre université catholique vient de perdre un de ses professeurs les plus distingués, dans la personne du regretté docteur M.-J. Ahern. Il fit honneur à l'Université non seulement par sa science et son brillant enseignement, mais aussi par une vie foncièrement et ouvertement chrétienne.

S'il fut *quelqu'un sans le savoir*, c'est qu'il pratiqua les vertus chrétiennes, au milieu desquelles l'humilité brille au premier rang.

Aussi, s'il maniait parfaitement le mot pour rire, ce n'est pas lui qui se fût jamais permis un badinage de mauvais aloi auprès des malades de l'Hôpital des pauvres, là où l'on rencontre de belles âmes d'une grande simplicité, que l'on peut facilement blesser.

Chrétien, oui, le Dr Ahern l'était profondément. Combien de fois l'ai-je vu à l'Hôtel-Dieu, avant de commencer une opération tant soit peu grave, monter à la chapelle pour y faire une petite prière au Saint-Sacrement ! Il recevait la sainte communion au moins tous les dimanches, et aussi aux jours où il devait faire une opération chirurgicale très sérieuse.

Il n'y a pas plus d'un mois, se trouvant auprès d'un malade en danger, le vendredi soir, il dit au chef de la famille : « Appelez un autre médecin, car je dois sans retard prendre le lit et me traiter. Si dimanche matin, vous me voyez à l'église, n'en concluez pas que mon traitement est fini, car je suis un fanatique de la messe du dimanche ».

Cet esprit de foi n'a pas empêché le regretté Docteur d'être partout bien vu et populaire, aussi bien parmi ses confrères et les étudiants que chez ses patients et même chez les protestants.

Que son âme repose en paix et que les exemples de sa vie chrétienne perpétuent son souvenir et ses bonnes œuvres !

E. J.

REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

ROME

Audiences. — Le Pape a reçu dernièrement en audience plusieurs officiers et 360 marins de l'escadre anglaise présentés par NN. SS. Stanley, Mac-Intyre et Prior.

Un peu auparavant le Saint-Père a reçu Mgr Streicher, vicaire apostolique de l'Ouganda qui lui a présenté les dignitaires noirs du royaume de l'Ouganda venus faire le pèlerinage de Terre-Sainte et celui de Lourdes : Stanislas Mogwanga, régent, le prince Joseph Musanié, cou in du roi et héritier présomptif ; Alexis Pokino gouverneur de la province du Buddu, et Benedict Kisalita, fils du régent.

Le régent et le gouverneur furent témoins, au milieu des supplices, des persécutions qui ensanglantèrent l'Ouganda, en 1886.

Au cours de l'audience, Mgr Streicher dit au Pape qu'il ne lui apportait ni or ni argent, mais les prémices du sacerdoce parmi les Bagandas. Il ajouta qu'il ordonnerait bientôt d'au res prêtres noirs et parla au Saint-Père de la Congrégation religieuse noire récemment fondée et déjà florissante. Il lui exposa aussi la ferveur des catholiques de l'Ouganda.

Pendant l'audience, le régent portait sur son costume au manteau brodé d'or la grand-croix de Saint-Sylvestre que le Pape lui a conférée en 1912.

Le Saint-Père voulut que Mgr Streicher acceptât une belle croix pectorale en or et se montra d'une bienveillance profonde pour les chefs bagandas qui sortirent émus et émerveillés de la bonté de Pie X.

L'Ouganda, placé sous le protectorat britannique compte plus de quatre millions d'habitants, dont 260,000 catholiques dans le vicariat apostolique de Victoria Nyanza.

Statistiques. — Nous empruntons à l'« Annuaire pontifical » pour 1914 certains renseignements intéressants.

Il y a dans toute l'Église 14 sièges patriarchaux, 208 sièges archiepiscopaux, 847 sièges épiscopaux, 22 abbayes *nullius*, 164 vicariats apostoliques et 12 délégations apostoliques.

Sous le pontificat de Pie X, la hiérarchie catholique s'est accrue de 18 sièges archiepiscopaux, 53 sièges épiscopaux, 4 abbayes *nullius*, 37 vicariats apostoliques et 34 préfectures apostoliques. Le nombre des cardinaux vivants est de 52.

Bréviaire romain. — La typographie vaticane vient de faire, sur l'ordre du Saint-Père, une nouvelle édition in-12 du *Breviarium romanum*. L'édition est faite sur papier de teinte jaunâtre pour que les yeux ne se fatiguent point à la lecture.

La typographie vaticane prépare une édition typique des *Horae diurnae*, ainsi qu'un *Missale*.

FRANCE

La Semaine Sainte. — Partout on a remarqué que les offices de la Semaine Sainte ont été suivis plus et mieux que les années précédentes. Le Jeudi-Saint, à l'occasion de la visite des repositoires, la plupart des églises, dans les villes, ont été littéralement assiégées par la foule des fidèles.

Viviani et ses tristes compères s'ils avaient parcouru ces milieux où l'on priait se seraient convaincus qu'il ne suffit pas d'un simple éteignoir d'anticlérical pour éteindre les étoiles du ciel.

Élections générales. — Son mandat expiré, l'Assemblée législative s'est dispersée couverte de boue et d'ignominie, après avoir étalé cyniquement devant le monde, le spectacle hideux du sectarisme étroit et de la bêtise, deux choses qui vont naturellement ensemble.

Les prochaines élections générales auront lieu le 26 avril.

Les catholiques ont l'air d'aller à la bataille désunis, sans organisation, en « ordre dispersé » comme d'habitude. On peut redouter de les voir servir de marche-pied à leurs ennemis. Quant aux sectaires, malgré les crocs-en-jambe sournois qu'ils s'appliquent pour la possession de l'assiette au beurre, ils savent s'unir contre les catholiques, et se faire aider au besoin par les plus faibles de ceux-ci. En mettant en branle toute la machine administrative, en lançant en campagne ces organisateurs d'élections que sont les préfets et les sous-préfets, en pratiquant sur une large échelle l'intimidation et la corruption, en utilisant la caisse remplie, on sait comment, par le triste sire Caillaux, en agitant le spectre clérical aux yeux des mufles, des ignorants, des païens et des sauvages formés par le régime, avec l'appui et la pression du million de fonctionnaires qui manœuvre à la dévotion des loges, le ministère prépare l'élection des candidats officiels.

En dépit du réveil religieux incontestable qui se produit un peu partout, il ne faudra pas s'étonner si la nouvelle Chambre n'est encore dans sa grande majorité qu'un ramassis de flibustiers, de franc-maçons, de sectaires et de canailles de tout acabit, et si les événements fournissent une fois de plus à Maurice Barrès l'occasion de montrer aux « mains de quelles Bêtes est tombée la Troisième République ».

Les plus grands diocèses. — Paris tient le premier rang avec 3,340,514 habitants ;

Puis vient Lyon avec 1,396,296 habitants ;

Le nouveau diocèse de Lille en a 1,124,066 ;

Celui d'Arras en compte 906,249 ;

Rouen en a 837,824 ;

Et Cambrai, malgré sa division récente, en possède encore 837,714.

Ordination sacerdotale d'un officier. — A Dourgue (Tarn) dans la chapelle des Bénédictines, s'est déroulée une touchante cérémonie.

A l'autel, Mgr Mignot, archevêque d'Albi, pontifiait ; dans le sanc-

tuaire avaient pris place : trois commandants de cavalerie et deux capitaines en tenue ; à genoux, un de leurs compagnons d'armes, le capitaine de chasseurs Gustave Pons, la tête rasée, l'aube blanche et l'étoile de diacre couvrant la bure des bénédictins, sollicitait l'ordination sacerdotale. Après avoir noblement tenu son rang dans l'armée française, il était entré dans l'ordre des bénédictins.

Immédiatement après la cérémonie, le nouveau religieux prenait le chemin de l'Espagne, pour y mener la vie monastique devenue impossible en France, de par les lois de spoliation et de proscription appliquées par le triste gouvernement qui désole la France.

Le Saint-Père et M. Henry Bordeaux. — M. Henry Bordeaux, au sujet de son dernier ouvrage : *La nouvelle croisade des enfants*, a reçu de S. Ém. le cardinal secrétaire d'État, écrivant au nom du Saint-Père, une lettre particulièrement élogieuse et flatteuse.

BELGIQUE

La Basilique Nationale du Sacré-Cœur. — En reconnaissance des nombreux bienfaits reçus de Dieu pendant les 75 ans d'indépendance écoulés depuis la date de leur émancipation, les Belges ont résolu, il y a quelques années, d'élever sur le plateau de Koekelberg une basilique au Sacré-Cœur.

On a commencé par dresser les plans de l'édifice futur et à les amener à un degré de perfection tel que, lorsqu'ils seront réalisés, le monument fera vraiment honneur à la Belgique catholique.

On a ensuite élevé la chapelle provisoire qui sert de lieu de pèlerinage, et qui, lorsque la crypte sera livrée au culte, servira à de nombreuses œuvres.

Enfin, en 1908, après de longs et minutieux sondages, on a creusé le sol jusqu'à 12 mètres de profondeur, sur toute la surface de la Basilique. Les 50,000 mètres cubes de terrain enlevés, furent remplacés par une masse égale de béton armé, vrai roc artificiel, base de toute la construction. Les fondations sont terminées à présent, et sur le sol se dessine le plan du chœur, des chapelles et des nefs.

L'Université catholique de Louvain. — Cette Université est de plus en plus florissante. Ses succès croissent aussi. Elle compte à elle seule plus d'étudiants que les deux Universités de l'État réunies. Dans tous les concours elle l'emporte haut la main sur ses rivales. Et elle ne coûte pas un sou au trésor public, tandis que les dépenses pour les deux Universités de l'État s'élèvent à la somme de 2,800,000 francs, et que l'Université Judéo-maçonnico-révolutionnaire de Bruxelles coûte aux contribuables de cette ville, qui sont sous le joug d'édiles franc-maçons, la somme annuelle de 300,000 francs et qu'en outre l'administration municipale prend cinq millions sur le trésor de la ville pour la loger dans de nouveaux locaux.

VARIÉTÉS

HOMMAGE À UN SAVANT

Il s'est trouvé, dans ces derniers temps, un journal radical, *La France du Sud-Ouest*, pour rendre hommage à Branly, l'inventeur de la télégraphie sans fil, et réclamer pour lui une récompense officielle. L'article vaut qu'on le cite sans y rien changer.

« La télégraphie sans fil, lisait-on dans le numéro du 15 octobre dernier, porte un nom ; un nom français : Branly. Ce savant n'a tiré de sa découverte ni tout l'honneur qu'il pouvait en espérer, ni aucun des profits auxquels il avait le droit de légitimement prétendre. Il a servi la science avec un désintéressement complet, sans plus. Admirons cette attitude sans y joindre aucune félicitation, car une félicitation la ternirait. Mais à Branly qui ne demande rien, la France doit cependant quelque chose pour le rayon de gloire qu'elle reçoit de son fait. Ce quelque chose, c'est au gouvernement à le lui donner.

« Branly, on le sait, n'est pas dans nos idées. Animé d'une croyance sincère, il va chaque matin, sans tapage, s'agenouiller dans une église. Sa religion est discrète comme tout est discret chez lui. Vaut-il pas mieux cette franchise sereine que la comédie jouée par tant de profiteurs, qui apostasient pour flatter les puissants du jour. Au moins, Branly, qui n'est ouvertement pas avec nous, ne nous trahira jamais. D'ailleurs, il ne s'agit ni des qualités morales, ni de ses sentiments intimes. Il s'agit du physicien, plus grand peut-être qu'aucun autre de son époque. Nous demandons qu'on récompense le physicien.

« Nous le demandons hardiment au nom des républicains. Deux chaires de science vont vaquer sous peu au Collège de France : il en faut une pour Branly. Ce faisant, la République ne capitulera pas : elle s'ennoblira, au contraire.»

L'avenir dira si la République a voulu s'ennoblir.

LES LIVRES

Manuel de préparation à la mort. Avignon (Aubanel Frères) vol. in-18, VIII-332 pages. 1.75 franc.

Ce *Manuel* renferme des oraisons, des méditations, des exercices et des lectures qui aideront puissamment le fidèle à accomplir dans de bonnes conditions sa retraite mensuelle.

La lecture d'un tel livre est loin de plonger le chrétien, qu'il soit malade ou en santé, dans un état de tristesse. Lorsque la conscience n'a rien à se reprocher, la mort cesse d'être une chose effrayante ; au contraire, elle apparaît comme une délivrance.

Le *Manuel* se termine par un « Rituel des malades » qui résume les prières des agonisants et ce que l'on doit savoir sur les derniers sacrements.

Thérèse MONTGRAND. *Le Bréviaire des Petites Mamans*. Lettres à Madeleine. Avignon (Aubanel Frères, éditeurs) vol. in-8° couronne, 174 pages, 3 francs.

L'auteur en écrivant ce livre, a voulu renseigner exactement les jeunes mères sur la marche à suivre pour éduquer leurs enfants convenablement.

C'est une tâche particulièrement délicate que celle de la surveillance, de la formation morale des tout petits.

Mme Mongrand insiste beaucoup sur l'autorité dont doit faire preuve la mère vis-à-vis de ses enfants.

Beaucoup de mères, sans réfléchir, usent de petits mensonges, soit pour éluder une question de l'enfant, soit pour l'effrayer, soit pour obtenir un instant de tranquillité. Mme Mongrand s'élève contre cette habitude, capable d'inculquer aux enfants l'habitude du mensonge et de la dissimulation. L'auteur va même jusqu'à critiquer la gracieuse légende du bonhomme Noël qui, selon elle, n'est qu'une supercherie à l'égard des petits trop confiants.

La mère doit, seule, assumer la tâche difficile de l'éducation ; elle doit préserver l'âme de ses fils ou de ses filles contre toute influence pernicieuse étrangère. Même au foyer domestique, elle devra faire comprendre aux parents, amis et domestiques qu'ils ne doivent pas contrecarrer ses décisions pour tout ce qui touche les questions d'éducation.

Mme Mongrand termine son livre par un délicieux chapitre sur l'Art de vieillir. Elle démontre que, loin d'être une déchéance, la vieillesse est une occasion de méditer et de s'instruire, afin de pouvoir répandre toujours plus, autour de soi, les trésors de son expérience et de son savoir.

R. P. Ramon Ruiz AMADO, S.J. *La Piété éclairée*, directoire spirituel pour les personnes instruites. Traduit de l'espagnol par l'abbé Ev. Gerbeaud. Avignon (Aubanel Frères), vol. in-18, XI-400 pages, 2.50 francs.

D'une exposition parfaite et d'une lecture facile, cet ouvrage a pour but de renseigner les fidèles sur les raisons initiales de leur croyance.

Les personnes instruites y trouveront à profusion des raisons nouvelles qui leur feront aimer encore plus Dieu et leur Religion.

BULLETIN SOCIAL

AU CERCLE D'ÉTUDES SOCIALES

LE DROIT D'ASSOCIATION

Au Cercle d'études sociales, le 7 avril courant, M. l'abbé J.-A. D'Amours avait à traiter du droit d'association. Pour résumer en une seule leçon, ce sujet assez vaste, le rédacteur de l'*Action Sociale* dut considérer l'existence et l'étendue du droit d'association et au point de vue du droit naturel, et au point de vue du droit positif, ecclésiastique et civil.

Au point de vue du droit naturel, le droit d'association existe certainement, pour les ouvriers et pour les patrons, ainsi que l'a bien expressément enseigné Léon XIII. Ce droit est légitime, puisqu'il est ordonné au perfectionnement et au bien de l'homme, puisque son but est bon et honnête, utile à l'individu et à la société. Mais il faut noter que cette utilité et cette honnêteté du but, qui légitime l'association, lui est aussi une condition restrictive. L'association est légitime, tant que son objet est utile et honnête, mais pas au-delà.

M. l'abbé expose ensuite ce qu'il faut entendre quand on dit que le droit des associations ouvrières est un droit naturel. *Permisses* par le droit naturel, ces associations ne sont pas cependant *requises* par lui, comme la famille et la société civile, ainsi qu'on l'a enseigné parfois à tort, même parmi des sociologues catholiques. M. l'abbé D'Amours indique l'importance théorique et pratique de cette distinction qu'il établit assez longuement en s'appuyant sur les plus sûres autorités et notamment sur le solide travail de M. Durand approuvé à Rome, après soigneuse révision, et hautement recommandé au nom du Saint-Père, par Son Eminence le Cardinal Secrétaire d'État.

Le droit ecclésiastique reconnaît aussi la légitimité des organisations ouvrières, il les recommande, les encourage et les guide. Mais pour les maintenir dans l'honnêteté de leurs voies et pour

assurer en même temps le salut et la préservation des ouvriers catholiques qui entrent dans ces associations, les Souverains Pontifes ont déterminé certaines conditions à observer par ces organisations pour qu'elles restent dans l'ordre voulu et établi par Dieu.

Ils ont donc rappelé et établi que la question sociale dont s'occupent les associations, n'est pas seulement une question économique, mais qu'elle est incontestablement une question morale et religieuse. Tel est l'enseignement bien explicite de Léon XIII et de Pie X.

Dans l'encyclique *Rerum novarum*, parlant précisément de ces associations Léon XIII écrivait : Il est évident qu'il faut viser avant tout à l'objet principal qui est le perfectionnement moral et religieux. C'est surtout cette fin qui doit régler toute l'économie de ces sociétés ; autrement elles dégénéraient bien vite et tomberaient, ou peut s'en faut, au rang des sociétés où la religion ne tient aucune place.

« Nous entendons, écrivait Pie X, que les associations aient pour premier et principal objet de faire que ceux qui s'y enrôlent accomplissent fidèlement les devoirs de la vie chrétienne ».

Le conférencier développe par d'autres textes ces prescriptions du Saint-Siège dont l'application a été faite par Pie X lui-même dans son encyclique *Singulari quadam* dont les directions et les ordres sont aussi rappelés, notamment en ce qui concerne la confessionnalité des associations, leur composition et leur organisation bien catholiques.

LA QUESTION SOCIALE

La question sociale est avant tout une question morale et religieuse.

« Nous venons de faire mention du rôle des vertus et de la religion, et c'est à dessein. C'est, en effet, l'opinion de quelques-uns, opinion qui se répand dans le public, que la *question sociale*, comme ils disent, est seulement une question *économique*, quand, au contraire, il est incontestable que c'est avant tout une question morale et religieuse, et qu'elle doit être surtout tranchée d'après les règles de la morale et le jugement de la religion. Lors même,

en effet, qu'on doublerait le salaire des travailleurs et que les denrées seraient à bas prix, si l'ouvrier, comme il en a l'habitude, prête l'oreille à des doctrines, et s'inspire d'exemples qui poussent au mépris de Dieu et à la dépravation des mœurs, il est inévitable que ces ressources et le fruit même de ses travaux se dissipent.

« L'expérience et la pratique montrent que, malgré la durée assez courte de leur travail et le prix assez élevé de leur salaire, la plupart des ouvriers de mœurs corrompues et sans principes religieux mènent une vie gênée et misérable.

« Enlevez aux âmes les sentiments dont la sagesse chrétienne est la source et la gardienne ; enlevez-leur la prévoyance, la tempérance, la patience, et les autres bonnes habitudes naturelles, vains seront vos plus laborieux efforts pour atteindre la prospérité. Tel est précisément le motif pour lequel Nous n'avons jamais engagé les catholiques à entrer dans des associations destinées à améliorer le sort du peuple, ni à entreprendre des œuvres analogues, sans les avertir en même temps que ces institutions devaient avoir la religion pour inspiratrice, pour compagne et pour appui. »

Encyclique de Léon XIII, *Graves de Communi*.

L'ALCOOL EMPOISONNE LENTEMENT MAIS SÛREMENT

POUR DEVENIR ALCOOLIQUE : Celui qui boit chaque matin, à jeun, un « petit verre », devient fatalement un alcoolique.

PRÉJUGÉS : Les liqueurs dites « apéritifs » ouvrent-elles l'appétit ? Non, elle les coupent.

L'ABSINTHE : L'absinthe est un poison plus redoutable que la morphine et la belladone.

LAMENNAIS A DIT : « Savez-vous ce que boit cet homme dans ce verre qui vacille en sa main tremblante d'ivresse ?

« Il boit les larmes, le sang, la vie de sa femme et de ses enfants ! »

MISÈRE : L'alcoolisme dégoûte du travail et conduit très souvent à la misère.

CRIMINALITÉ : La plupart des crimes sont commis par des alcooliques.

VIEILLESSE PRÉMATURÉE : A 40 ans, l'alcoolique est usé comme l'homme de 60.

ÉPILEPSIE : Sur quatre enfants épileptiques, trois sont fils d'alcooliques.

FOLIE : Plus du tiers des aliénés sont des alcooliques.

MORTALITÉ : 20% des décès sont dûs à l'alcoolisme.
(D'après le Dr Galtier).

Ce résumé laconique est plus éloquent que tous les discours.

CONSEILS D'UN PROFESSEUR

Un célèbre professeur d'Edimbourg, le Dr Simpson, disait à ses étudiants en médecine :

« Vous ne serez pas longtemps dans la pratique médicale, sans être convaincus de ces cinq vérités :

1° L'alcool, employé habituellement, peut produire à lui seul des maladies dont l'abstinent n'est pas atteint.

2° L'alcool aggrave les maladies qui peuvent frapper chacun.

3° L'alcool rend ceux qui en usent habituellement, plus exposés à contracter diverses maladies.

4° L'alcoolisé a moins de chances de se guérir d'une fièvre ou d'une blessure, qu'un abstiné.

5° Dans les crises de la maladie, l'alcoolique profite moins des remèdes et des fortifiants que l'abstiné. »

LA FOLIE ET L'ALCOOLISME

L'alcoolisme est la plaie de presque tous les pays.

Si on étudie le Finistère, en France, on constate que depuis 80 ans, alors que la population n'a pas même doublé, le nombre des débits a quadruplé. Il y avait en 1824, un débit pour 210 habitants, en 1906 il y en avait un pour 81 habitants, et la proportion ne fait que s'accroître, et malheureusement la criminalité augmente avec la consommation.

Mais pour ceux qui ne voudraient pas voir dans cette augmentation de la criminalité, un des effets évidents de l'empoisonnement de la race par l'alcool, il est une autre chose qui ne trompe pas et qui montre jusqu'à l'évidence quelle est la profondeur du mal : c'est l'augmentation croissante du nombre des cas dans lesquels l'intoxication alcoolique a joué le rôle primordial.

Le dépouillement des dossiers médicaux de l'asile public des aliénés de Quimper, permet d'évaluer le total des influences alcooliques, depuis l'ouverture de cet asile en 1827.

Dès son ouverture, l'asile se peupla surtout d'alcooliques, d'idiots, d'épileptiques et de quelques déments précoces. Pendant de longues années, on y rencontre fort peu d'individus atteints de formes délirantes avec systématisation ; ces malades sont sans doute pour la plupart en liberté, en prison ou au bagne.

La Croix.

LES PRÉVOYANTS DU CANADA

ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - \$500,000.00.

Actif du Fonds de Pension le
31 mars 1914 - \$454,368.15

Progression de la Compagnie jusqu'au 31 mars 1914

	SECTIONS	SOCIÉTAIRES	PENSIONS	ACTIF
1909	45	1,880	5,205	\$ 16,461.94
1910	149	8,540	19,269	72,217.94
1911	224	14,228	30,910	170,670.80
1912	294	19,326	39,211	284,355.82
1913	349	24,492	47,957	423,745.31
1914 (31 mars)	356	25,295	49,465	454,368.15

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront **Les Prévoyants du Canada**, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

ANTONI LESAGE,

Gérant-Général.

Bureau Chef : EDIFICE "DOMINION"
126, RUE ST-PIERRE, QUÉBEC.

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";

X. LESAGE, Gérant.

Agents à Québec : MM. S. Côté 9^e, rue St-Michel,
Leclerc & Deguise, Ed. "Merger"

INSTALLATION
d'éclairage à l'électricité

ACCESSOIRES
et appareils électriques
de tous genres

Prix les plus bas

Goulet & Bélanger

Ingénieurs-Électriciens

82 rue de la Couronne

QUÉBEC

COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL RIX



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les
grands avantages des **VERRES TORIQUES**
sur les autres verres à lunettes ordinaires
personne n'achèterait plus que des **VERRES**
TORIQUES. Le foyer de ces verres est
presque illimité tandis que dans les verres
ordinairement vendus il n'existe guère que
dans une partie fort limitée du centre.
C'est le verre que tous les vrais oculistes
prescrivent parce que c'est vraiment le seul
qui donne **ENTIERE SATISFACTION**.

P. C. Lacasse
OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE
40, RUE DE LA FABRIQUE

FONDÉE AU CANADA N° 1885.

F. CERNICHIARO & FRÈRE

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs sur articles métalliques

51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

AUX COMMUNAUTES ET AUX FABRIQUES

FABRICATION ET
VENTE de CIERGES
fabriqués suivant les
règlements diocésains.



JOS. LASNIER, Longueuil, P. Q.

EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LORGNONS
pour tous les cas d'Amétropie

95, rue Saint-Joseph, - - - QUÉBEC

J. E. LIVERNOIS LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes Brevetés, Parfums, Etc.

RUE SAINT-JEAN, - - - - - QUÉBEC, CAN.

Bureau : 82, rue St-Pierre. Téléphone 263. Résidence : 15, rue Ste-Julie.

CHARLES GAGNON, AGENT ET COURTIER
D'ASSURANCES.

FEU — VIE — ACCIDENTS — MARINE, Etc.

LOUIS VEUILLOT

<p>Correspondance. 8 vols in-8... 12.00 Ça et Là. 2 vols in-12... 2.00 Le Parfum de Rome. 2 vols in-12... 1.75 Les Odeurs de Paris. 1 vol. in-12... 1.00 Les Livres - Penseurs. 1 vol. in-12... 0.85 Historiettes et Fantaisies. 1 v. 0.85 La Vie de Notre Seigneur Jésus-Christ. 1 volume... 1.00 La Guerre et l'homme de Guerre. 1 volume... 0.85 Le Droit du Seigneur au Moyen-âge. 1 volume... 0.85 Corbin et d'Aubecourt. 1 volume in-12... 0.50 Le même, édition illustrée... 0.25</p>	<p>Les Coulevrés. 1 vol. in-12... 0.50 Vie de la Mère Anne-Séraphine Boulier. 1 volume in-12... 0.50 L'Honnête Femme. Préface de Jules Lemaitre. 1 vol. in-12... 0.85 Cara. Poème. in-12 carré... 1.00 Agnès de Lovens. 1 v. in-8 ill... 0.40 Rome et Lorette. 1 v. in-8 ill... 0.40 Les Pèlerinages de la Suisse. 1 volume in-8 illustré... 0.40 Derniers Mélanges (1872-1877). 4 vols. in-8, \$6.00. Chaque volume se vend séparément... 1.50 Lettres à Mlle Charlotte de Grammont. 1 volume in-12... 0.85 Pages choisies. Avec introduction, critique d'Antoine Albalat. 1 volume... 0.85</p>
--	---

J.-P. GARNEAU

LIBRAIRE-ÉDITEUR ET MARCHAND
 D'ORNEMENTS D'ÉGLISE ————

47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.

LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES - ÉDITEURS - IMPORTATEURS

GROS ET DÉTAIL

177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.

Éditeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières,
 Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré, adressé sur demande

MAISON FONDÉE EN 1862

O. PICARD & FILS

Pose d'Appareils Hygiéniques les plus perfectionnés et les plus modernes dans les édifices publics et les maisons privées.

VENTILATION : UNE SPÉCIALITÉ.

Fournaies à Air Chaud, à Eau Chaude et à Vapeur.

QUÉBEC

PICARD & DUQUET

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPÉCIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

Pour ÉGLISES, CHAPELLES, COMMUNAUTÉS

Nous avons un assortiment complet d'HARMONIUMS-ORGUES, des instruments de grande renommée et vendus avec les meilleures garanties.

**MESSIEURS LES MEMBRES
DU CLERGÉ**

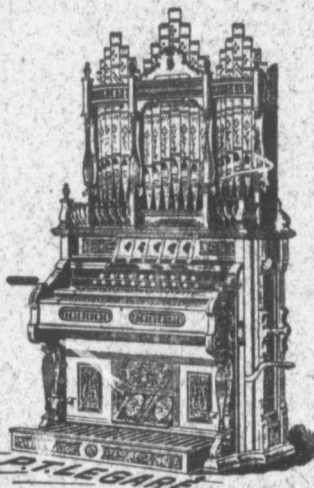
sont spécialement invités à nous faire visite ou à nous écrire pour achat de pianos, harmoniums, orgues.

Nos prix et conditions comme nos instruments de musique vous conviendront.

Catalogues et prix sur demande.

P. T. LEGARÉ LTÉE.

273-297, RUE ST-PAUL—QUÉBEC





La Compagnie Gauthier & Frère

INCORPORÉE

PEINTRES - DECORATEURS

Vient d'ouvrir une très importante fabrique de verre plombé, verrières (vitraux peints), pour églises et maisons privées.

Cette fabrique, qui est la mieux outillée du pays est sous la direction d'un artiste de haute renommée, qui est bien secondé par d'habiles ouvriers.

La Compagnie Gauthier & Frère a obtenu la médaille d'or à la dernière Exposition Provinciale comme l'atteste la vignette ci-haut.

Deux importants contrats pour verrières sont en voie d'exécution, un pour l'église de Beauport, et l'autre à l'église Notre-Dame de Lourdes, pour le compte des RR. PP. Oblats de St-Sauveur, Québec.

Estimé et croquis fournis sur demande.

La maison Gauthier & Frère, la plus ancienne du genre dans la Province de Québec, établie en 1868, a décoré plus de 200 églises dans les différentes provinces du Dominion.

Spécialités : Peinture à fresque, décoration d'églises, dorure, encadrements de tous genres, pour chemins de Croix, peintures à l'huile, etc., etc.

MANUFACTURE DE MIROIRS — ATELIERS DE BIZEAUTAGE, etc.

Ouvrage fait avec soin et garantie de satisfaction.

La Compagnie Gauthier & Frère, Incorporée
Tél. 2300 295, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC

LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES
Fondée en 1848

BUREAU PRINCIPAL
Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

SUCCURSALES A QUEBEC :

ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.

ST-SAUVEUR, No 801 rue St-Valier.

ST-JEAN-BAPTISTE, No 479 rue St-Jean.

BASSE-VILLE, No 53, rue St-Pierre.

LIMOILOU, Boulevard St-Charles.

SUCCURSALES A LEVIS :

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).

RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8.30 hres,
les succursales suivantes : **ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-**
BAPTISTE, LIMOILOU et LEVIS RUE EDEN.

BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débentures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ces opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles